



FNEC FP-FO

FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA CULTURE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE - FORCE OUVRIERE

Déclaration préalable de la FNEC-FP FO au CDEN du 4 Novembre 2014

Monsieur le Préfet, Madame la Directrice académique, Monsieur le Vice-Président du conseil général, Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN est réuni pour étudier le bilan de la rentrée scolaire des écoles et des collèges. La rentrée 2014 a été complexe, difficile... **Une fois de plus** les conditions de travail des élèves et des personnels, **enseignants et administratifs, se sont dégradées**. Elle est placée sous le signe de l'austérité :

65 milliards de réduction des dépenses publiques et sociales pour les 3 prochaines années, avec des effets récessifs, donc négatifs sur l'emploi, la protection sociale, les services publics, le pouvoir d'achat et les finances des collectivités territoriales, sans oublier la remise en cause de la branche famille de la Sécurité Sociale.

Les raisons du profond mécontentement des enseignants **se renforcent**.

Toutes les écoles du département appliquent la réforme dite « des rythmes scolaires ». **Confirmant ce que nous avons constaté et dénoncé l'année scolaire passée pour les écoles ayant subi l'application du décret Peillon**, les difficultés ont rapidement surgi :

Confusion entre scolaire et périscolaire, utilisation des locaux scolaires et **souvent réquisition y compris des salles de classe en dehors de tout respect des procédures prévues, en méconnaissance de l'avis du CHS-CT du 28 janvier 2013, et parfois même contre l'avis du conseil des maîtres**, sans oublier les problèmes de sécurité et de laïcité liés au recours massifs à **des associations utilisant des personnels sans formation**, mise en place **chaotique** des APC **contre les organisations décidées** en conseil des maîtres...

La mise en place des rythmes scolaires obéit à une même logique : allongement du temps de présence obligatoire, renforcement des tutelles locales ... dans un contexte d'austérité aggravé.

Elle instaure autant de règles que de collectivités. Ces règles ne sont désormais plus les mêmes sur tout le territoire national. **De plus**, la mise en place de ces nouveaux rythmes a engendré un surcoût pour les mairies, **ce qui a conduit certaines municipalités à rendre des activités payantes**. Qu'advient-il avec la réduction de 11 milliards d'euros de subventions allouées aux collectivités territoriales ? *[Déjà, certaines communes affirment qu'elles ne pourront plus faire face à ces dépenses.]*

La rentrée scolaire 2014 a vu la suppression du maxima de 24 heures d'enseignement hebdomadaire pour les TR et les enseignants exerçant sur les postes fractionnés (décret n° 2014-942 du 22 août) sans garantie d'une récupération effective. Le 23 août également, a été publié le décret modifiant les obligations de service des enseignants du 2° degré, décret qui abroge le statut de mai 1950 et aligne le temps de travail de ces personnels sur celui applicable à l'ensemble de la fonction publique (1607 heures annuelles). C'est le statut des enseignants qui est **brutalement remis en cause** ainsi que leurs rémunérations !

Cette politique de réduction des dépenses publiques se traduit par une dégradation continue des conditions d'enseignement : dotation insuffisante pour faire face à la démographie avec comme conséquence une augmentation du nombre d'élèves par classe, affaiblissement voire disparition des dispositifs d'aides aux élèves en difficultés (RASED non reconstitués, manque de remplaçants, suppression dans de nombreux collèges à la rentrée 2015 du dispositif RRS, disparition programmée des SEGPA). Par ailleurs, les postes d'assistantes sociales, d'infirmières et de médecins scolaires ne suffisent pas aux besoins.

La rentrée scolaire 2014 a vu une dotation insuffisante **pour** faire face à la démographie, où le nombre d'élèves par classe augmente, où les RASED ne sont pas reconstitués, où le manque de remplaçants est dramatique, alors que les postes d'assistantes sociales, d'infirmières et de médecins scolaires ne suffisent pas aux besoins.

C'est ce désengagement de l'Etat pour tenir les 50 milliards d'économies inscrits dans le pacte de responsabilité qui nuit gravement à la réussite scolaire. **Ce pacte n'a pas été signé par notre confédération, ni par la CGT, ni par la FSU, ni par SUD, et nous nous en félicitons. La FNEC-FP FO, qui combat pour la défense des statuts des personnels enseignants et administratifs, garants d'une école républicaine assurant à tous les enfants un enseignement de qualité, demande la suspension immédiate de cette réforme, et l'abrogation des décrets Peillon et Hamon.**